

DE FIL EN AIGUILLES

Ce samedi 23 novembre 1658 allait marquer d'une pierre blanche les annales de la ville. Partie de Notre Dame le 26 octobre, la cour se dirigea vers Lyon en passant par Auxerre, Dijon, Beaune, Chalon puis Mâcon. Escorté par la compagnie des mousquetaires¹ du roi sur leurs montures blanches et par deux compagnies de gardes suisses, Louis XIV, était accompagné par Anne d'Autriche sa mère, Philippe son frère, Anne-Marie-Louise d'Orléans sa cousine et l'éminentissime cardinal Mazarin, son ministre d'État. Parmi la nombreuse suite conviée au périple se trouvaient Madame la Comtesse de Soissons² et les plus considérables seigneurs du royaume. La nuit tombée, six cavaliers munis de torches furent dépêchés de Villefranche au devant du convoi retardé par la pluie pour éclairer le chemin rendu boueux par de fortes précipitations. Ils ne parvinrent pas à corriger le retard du cortège qui arriva à destination tard dans la soirée. Quoi qu'il en soit, tout ce beau monde a participé au rite politique majeur qui consiste pour une ville à accueillir officiellement son souverain. L'entrée royale dans la capitale beaujolaise ne fut pas improvisée. Rien ne fut laissé au hasard. A proximité du couvent des Capucins, malgré la nuit, sa majesté fut haranguée par le capitaine de la ville sous les vivats de l'assistance. Puis, devant la porte de Belleville, en signe de soumission à leur souverain, les échevins revêtus de leur habit noir avec leur chaperon, tête nue et à genoux présentèrent les clés de leur cité dans un bassin d'argent au monarque qui, suivant le protocole établi, les refusa prétextant qu'elles ne pouvaient être en de meilleures mains. Toujours suivant le protocole, le canon fut tiré, les cloches sonnèrent à la volée et le convoi fit son entrée dans la ville par la grande rue illuminée de tous les feux que les caladois avait été invités à mettre aux fenêtres. Les mousquetaires ayant préalablement repéré les lieux, le roi fut hébergé sous bonne garde chez François Mignot, le lieutenant général du Beaujolais dans son hôtel Renaissance à deux pas de l'église Notre Dame des Marais. Le lendemain, dimanche, de bon matin, la Cour a assisté à la messe au cours de laquelle fut célébré le baptême de Philippe-Louis, le fils de notre bailli de

1 C'est lors de ce voyage que d'Artagnan, promu depuis mai sous-lieutenant de la compagnie des Mousquetaires du Roi rétablie par Louis XIV en 1657, fit la connaissance à Chalon de la sœur du gouverneur de la ville Anne Charlotte de Chanlecy. C'est une veuve de 35 ans qu'il épousera un an plus tard dans l'église Saint André des Arts de Paris. Signe de l'importance que l'on accorde à sa fonction, le contrat de mariage sera signé par le maréchal de Gramont et paraphé par Louis XIV et Mazarin.

2 Olympe Mancini, une des nièces du cardinal Mazarin, épouse de Eugène de Savoie Carignan dit le prince Eugène.

Beaujolais. Peu habituée à une telle cohue, la Grande Rue encombrée par la multitude de carrosses de la suite du roi, fut envahie par une foule immense pressée d'apercevoir le roi ou l'un des membres de la famille royale. L'aristocratie caladoise de robe comme d'épée remplissait en rangs serrés la nef de l'église. Garant du bon déroulement de cet événement sans précédent depuis la création de la cité, le bailli était dans tous ses états. Afin de distinguer celui auquel elle avait vendu la charge de gouverneur de Dombes le 4 octobre 1654 pour la somme de 60 000 livres, Anne-Marie-Louise d'Orléans, princesse souveraine de Dombes, duchesse de Montpensier et baronne du Beaujolais fut priée de tenir sur les fonds baptismaux l'enfant du baron de Juys. Monsieur, le frère du roi, trouva bon que sa cousine le prenne pour parrain. Pour l'occasion, la cathédrale avait revêtu ses plus riches ornements. Afin de montrer leur attachement à la personne du roi les édiles de la ville avaient sorti de leurs étuis et fait briller de tous leurs feux les magnifiques chandeliers d'argent, chefs-d'œuvre de ciselure, jadis offerts par Louise de Savoie³. Ajoutez à cela les tentures fleurdelisées décorant la nef, les auréoles et les nimbes des saints rayonnant d'un éclat mystique et vous aurez une idée de la pompe qui fut déployée pour faire bon accueil au roi qui à la fin de l'office admira la finesse des vitraux de l'édifice religieux. Les réjouissances furent cependant de courte durée car, pour respecter le programme des ambassades, la Cour ne séjourna qu'une nuit à Villefranche. Pour autant, Aymé Charrier et son fils Eustache s'étaient joints à la noblesse lyonnaise venue à cheval de la capitale des Gaules au devant de sa majesté à la requête du maréchal de Villeroy⁴ pour l'accompagner lors de cette dernière étape. Après la messe, Philippe et sa cousine, bientôt rejoints par le roi, retrouvèrent la reine mère et Mazarin qui faisaient leurs dévotions aux filles de Sainte Marie⁵. Les hosties avalées, pressée par les impératifs de la réal-politique, la Cour s'engouffra sans délai dans les carrosses afin de rejoindre Lyon de bonne heure. Les coffres garnis des nombreux flacons offerts par les magistrats de la ville, le départ se fit dans le vacarme des claquements de fouets et des injures des cochers le tout dans un fracas de roues de carrosses mêlé à celui des sabots des chevaux ne laissant sur les calades, symboles de la futilité irrévérencieuse des choses, que les innombrables crottins fumant dans le froid matin de novembre. Le curé,

3 La mère de François Ier.

4 Le gouverneur de Lyon.

5 Ordre de la visitation de Sainte Marie mieux connu sous le terme de Visitandines dont l'église jugée la plus belle de cet ordre qui soit en France par la Grande Mademoiselle, est devenue l'actuelle Bourse du Travail.

tout à son zèle, a rédigé avec l'application que mérite un tel événement l'acte de baptême au bas duquel le frère du roi et sa cousine ont apposé leur auguste paraphe. Conscient de l'importance historique de ce dont il est le témoin oculaire, le prêtre décrit sur la page précédent l'acte de baptême l'entrée dans Villefranche de Louis, roi de France quatorzième de ce nom, surnommé Dieu-donné, sans oublier de mentionner ce détail singulier : le baptisé est né le 5 septembre 1658, date anniversaire de la naissance du jeune roi ⁶! Dès lors, Villefranche s'enorgueillit de posséder sur ses registres paroissiaux la signature de la princesse la plus riche et la plus titrée d'Europe couplée à celle du frère unique du plus illustre des rois de France !

Refermons cette parenthèse historique et revenons un siècle plus tard, au devant du château de Bionnay dont Alexis Noyel vient de faire l'acquisition. Dans un courrier à son entourage, il en décrit ainsi l'état de délabrement : *Tous les murs ont besoin d'être remaillés, celui de la galerie du côté de matin est prêt à tomber dans le jardin, le reste est à l'avenant.* L'intervention de Noyel ne se résume pas à un simple remaillage des murs du château, il y exécute de profondes transformations qui avec celles effectuées au XIX^e lui ont donné son aspect actuel.

En 1750, le même Alexis Noyel de Belleroche rend une ordonnance qui est enregistrée au Parlement de Paris portant que les vassaux de Mgr le duc d'Orléans⁷ possédant terres et seigneuries non titrées, fiefs d'un revenu de 300 livres et au dessous, arrière-fiefs, dîmes inféodées, rentes nobles, droits et devoirs seigneuriaux, fonds affranchis par démembrement de rentes dans l'étendue ou relevant de la dite baronnie de Beaujolais seront tenus, dans le délai de deux mois, de rendre les foi et hommages qu'ils doivent à son Altesse à raison de ces fiefs.

6 Louis XIV est né le 5 septembre 1638

7 Il est question du fils du Régent, Louis Philippe d'Orléans, qui décède en 1752.